

Julien Barroche
Élections CA – 2023
Collège B

PROFESSION DE FOI

Maître de conférences en droit public à Sciences Po Lyon depuis 2020, je souhaite, après avoir largement consacré mes trois premières années à la mise en place de mes enseignements, m'engager plus activement dans les instances décisionnelles de notre établissement. Durant cette phase « d'intégration », j'ai pris le temps de me familiariser avec le fonctionnement et les spécificités de l'IEP. J'en ai acquis, je pense, une bonne compréhension ainsi qu'une conscience des défis que nous devons relever. J'ai la chance d'y enseigner à presque tous les niveaux du cursus, ce qui me permet d'avoir une vision ample de notre offre d'enseignements et de ses particularités. Par ailleurs, en tant que coordonnateur du double diplôme Droit-ScPo que l'IEP a mis en place en partenariat avec l'Université de Saint-Étienne, je suis conduit à partager mon temps entre Lyon et Saint-Étienne, ce qui me permet de bien connaître les deux campus.

Si vous m'apportez votre voix le 19 octobre prochain, pour me confier la tâche de vous représenter au CA, j'aurai à cœur de défendre une conception exigeante et passionnée de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. J'entends par là une défense corps et âme de nos libertés académiques, face à toutes les formes d'intrusion dont elles peuvent faire l'objet, ainsi que d'une conception de l'Université comme expérience de vie totale, comme espace de transmission des savoirs et de créativité intellectuelle permanente. Notre Institut est une Université. Et l'Université est d'abord et avant tout la chose des étudiants et des enseignants, le lieu de leur rencontre. Il nous faut lutter sans relâche contre les nombreuses attaques tendant à banaliser notre vocation, à réduire notre métier à un modeste rôle d'insertion professionnelle. Notre fonction – si de fonction il faut parler – ne saurait se résumer à accompagner des étudiants vers le marché du travail. Nous sommes plus que cela, et il nous faut le rappeler constamment face à des pratiques autoritaires qui nous gèrent comme des obstacles sur leur chemin, de manière bureaucratique et administrative. Cela suppose d'assumer notre existence comme « corps » et d'aller jusqu'au bout de la logique non-hiérarchique de ce que doit être notre fonctionnement. À cet égard, notre institution souffre peut-être d'un manque d'instances collégiales formalisées comme telles, dûment structurées par disciplines, qui favorisent l'auto-organisation et le dialogue entre pairs. Des enceintes plus larges faisant intervenir tous les enseignants par-delà les frontières disciplinaires, d'une part, et l'ensemble des personnels, d'autre part, auraient également toute leur utilité.

Je crois par ailleurs que notre offre d'enseignements gagnerait à être rendue plus lisible, en veillant toujours davantage à la fois à la « re-fondamentalisation » du premier cycle autour des disciplines matricielles qui constituent l'identité des IEP et à la spécialisation autour de majeures directement identifiables s'agissant des deux dernières années. Elle mériterait aussi que nous fassions davantage valoir sa différence par rapport aux autres IEP. Venant de l'INALCO, j'ignorai, par exemple, avant d'être muté à Lyon, que l'IEP proposait aussi une large gamme de diplômes

d'établissement permettant aux étudiants de se spécialiser dans des études aréales. C'est une richesse et une vraie valeur ajoutée.

Je crois également que Sciences Po Lyon pourrait se donner une stratégie ambitieuse en matière de recherche, de manière à acquérir plus de visibilité sur le terrain scientifique. J'ai souvent l'impression que nous travaillons chacun dans des couloirs parallèles, ce qui nous empêche de développer des synergies communes et de faire connaître notre institution comme un lieu où la recherche se fait et s'enseigne.

Dans ce même esprit, plus de moyens pourraient être alloués à la bibliothèque afin qu'elle conduise une politique d'acquisition raisonnée et répondant à une stratégie cohérente.

Je pense aussi que nous devons dresser le bilan de certaines des grandes orientations qui ont été prises les années passées, spécialement la création du campus stéphanois. La première promotion de Saint-Étienne est sortie en 2022 ; le temps est manifestement venu d'examiner les perspectives à donner à cette nouvelle implantation. De même, une réflexion collective sur la Public Factory, sa fonction et son fonctionnement, permettrait d'établir plus clairement son apport à la formation offerte à l'IEP.

Sur un plan très matériel, enfin, qui n'est pas à négliger, il y aurait beaucoup à faire pour aménager notre espace de vie et notre environnement de travail sur le modèle d'un « vrai » campus universitaire (piétonisation de la rue Étienne-Rognon, aménagement de la cour Berthelot, etc.). La vie et la vitalité de notre institution en dépendent aussi.

Voilà quelques-unes des idées que j'aimerais défendre au cours de mon mandat. Car le rôle d'un représentant au CA n'est pas de ratifier des décisions déjà prises, il est d'y prendre part et de suggérer des pistes d'évolution. Je me présente donc devant vous pour recueillir votre confiance et m'engage ce faisant, si vous me l'accordez, à revenir constamment vers vous pour être un représentant fidèle et digne de ce nom. Je crois sincèrement en la collégialité et souhaite précisément m'investir dans l'enceinte collégiale de notre Institut où se décident les grands axes de son développement.

Lyon, le 16 octobre 2023

